



RAPPORT ANNUEL 2018



Février 2019

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION : | 3 |
| I. Projet de Mobilisation des Communautés locales pour la Conservation de la Biodiversité à Touguissoury : | 3 |
| a) Cartographie d'occupation du sol | 3 |
| b) Faire une large sensibilisation des décideurs et des populations en faveur de la reconnaissance appropriée de l'APAC. | 4 |
| c) Formation en technique de sel solaire | 5 |
| d) Élaboration du plan de gestion de l'APAC de Touguissoury | 5 |
| e) Améliorer le cadre et les conditions de vie de la communauté de Touguissoury | 5 |
| f) Élaboration de la convention locale de gestion de l'APAC de Touguissoury | 5 |
| II. Conservation du chimpanzé Ouest Africain (<i>Pan troglodytes verus</i>) en danger critique dans la forêt de saala au Fouta Djallon, Guinée | 6 |
| III. Célébration de la journée mondiale des oiseaux migrateurs. | 6 |
| IV. Études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) de Global Alumina Corporation (GAC) et la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG). | 8 |
| a) Étude additionnelle des reptiles et amphibiens au sud du Cogon dans la concession minière de la CBG à Sangaredi. | 8 |
| <i>Financement : CBG</i> | 8 |
| <i>Période : Janvier 2018 – Septembre 2018</i> | 8 |
| b) Inventaire de la biodiversité avant défrichement dans la concession minière de GAC à Sangaredi | 9 |
| V. Renforcement de capacité en matière de suivi et de la conservation de la biodiversité | 10 |
| VI. Communication : | 11 |
| VII. Conclusion : | 11 |

INTRODUCTION :

Pour rappel, Guinée Ecologie a élaboré son plan stratégique 2016 – 2020. Ce plan stratégique est orienté sur six axes stratégiques : La conservation des espèces et des habitats, le changement climatique, les études environnementales, la communication, le renforcement de capacité et le renforcement institutionnel de l'organisation.

Dans cette optique, plusieurs projets ont été réalisés en 2018 avec l'appui de nos partenaires techniques financiers. Ces projets dont certains avaient été lancés en 2017, ont pu être achevés au courant de cette année. D'autres par contre vont continuer jusqu'en 2019. Ces projets ont contribué à ce plan stratégique qui s'est fixé de grandes ambitions pour l'amélioration de l'état de l'environnement.

I. **Projet de Mobilisation des Communautés locales pour la Conservation de la Biodiversité à Touguissouri :**

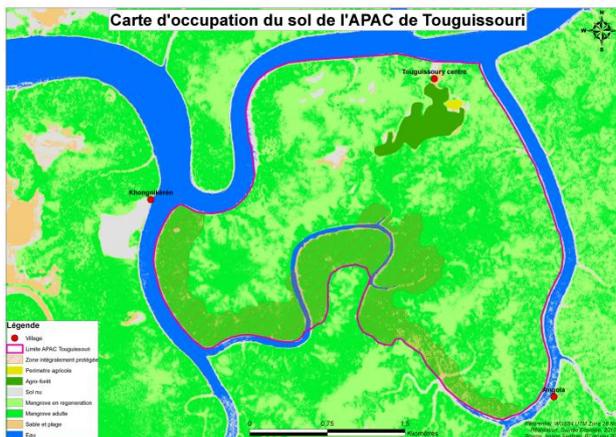
Financement : Critical Ecosystem partnership Fund

Durée : juin 2017 – novembre 2019

Dans ce projet, plusieurs activités étaient programmées. Celles-ci ont été menées à terme.

a) **Cartographie d'occupation du sol**

La carte d'occupation du sol de Touguissouri a été réalisée. Elle a permis d'établir les



cartes comparatives d'occupation du sol de 1986 et 2017. Il ressort de cette cartographie le constat d'une dynamique des paysages. En effet l'environnement de l'île de Touguissouri a fortement évolué. La cartographie d'occupation du sol a permis de constater la coupe de la mangrove. L'image de 2017 fait ressortir deux types de mangrove. Il s'agit d'une mangrove adulte et

d'une autre en cours de régénération.

La superficie de l'île a sensiblement diminué entre 1986 et 2017, passant de 9361,845 ha à 8901,657 ha. Cela se traduit sans doute par les phénomènes d'érosion. Une carte plus spécifique sur l'occupation du sol de l'APAC de Touguissouri a été réalisée. Cette carte ressort une superficie totale de 1077,10 ha. Des panneaux de visibilité ont été confectionnés et implantés à Touguissouri. Ces panneaux servent à indiquer les limites de l'APAC et les zones de protection.

b) Faire une large sensibilisation des décideurs et des populations en faveur de la reconnaissance appropriée de l'APAC



Parlant de la sensibilisation, des séances de plaidoyer ont été réalisées auprès des autorités Gouvernementales et communales. Plusieurs réunions informelles de sensibilisations sur la protection de la biodiversité ont été effectués lors de chaque activité de terrain à Touguissoury ; l'équipe du projet a

présenté le projet lors du 9ème forum du PRCM tenu à Conakry du 23 au 26 Octobre 2017 et a pris part à l'atelier sur les APAC en Guinée organisé par le consortium mondial des APAC du 27 au 31 Octobre 2017 à Kassa, République de Guinée. Des réunions de concertation avec les parties prenantes ont eu lieu en vue de la reconnaissance de l'APAC de Touguissoury. Une mission mixte composée des cadre du l'OGUIPAR, de la Direction Nationale des Eaux et Forêts et de Guinée Ecologie, est passée dans les débarcadères de Conakry et de Dubréka. L'objectif était de sensibiliser les débarcadères ayant une influence sur les ressources de mangrove de Touguissoury pour la gestion durable des ressources de l'APAC. Au total cinq ports ont été parcourus. Pendant les exercices de sensibilisation qui ont duré pratiquement sept (7) jours du 25 au 31 Mai 2018 au niveau de 5 ports artisanaux et débarcadères de Conakry et de Dubréka, les autorités locales de ces différents ports ont tous reconnu le constat alarmant évoqué par la mission conjointe du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts et Guinée écologie. Suite à ce constat, ces différents responsables de ces ports ont avoué leur engagement d'élargir les messages reçus au niveau de tous les acteurs du port relevant de leur juridiction. Pour terminer, Ils ont adhéré l'idée finale du projet tout en énumérant quelques contraintes qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs activités à savoir :

- La Présence de nombreux étrangers qui utilisent des techniques non durables d'exploitation des ressources, dont les ghanéens, les chinois, les japonais, les léonais etc.
- Le non-respect de l'application par les autorités de certaines règles portant sur l'interdiction de l'utilisation des filets non conventionnels pour la pêche ;
- Les nouvelles techniques non conventionnelles pour la pêche consistant à utiliser des aimants électromagnétiques pour attirer les poissons a un rayon de 50 km et des bateaux minus de barre de fer qui les permettent de venir jusqu'au berges de la mer ;
- Manque de synergie d'action entre les différents gestionnaires des ports dans le cadre de la lutte contre l'exploitation abusive des ressources. Ces sensibilisations se sont poursuivies.

c) Formation en technique de sel solaire



Pendant la mise en œuvre de ce projet, les producteurs de sel ont bénéficié d'une formation en technique de production de sel solaire. Au total 43 personnes dont 30 femmes ont bénéficié de la dite formation. Cette formation s'est déroulée du 8 au 22 Mai 2018 en trois phases : la phase de pré-test, phase de construction des bassins et phase de la cristallisation du sel.

d) Élaboration du plan de gestion de l'APAC de Touguissoury



Le plan de gestion de l'APAC a été élaboré. Ce plan de gestion prend en compte les préoccupations de la communauté en termes d'amélioration de leur condition de vie, mais aussi des actions pour la conservation de la biodiversité et la restauration de l'écosystème dégradé.

e) Améliorer le cadre et les conditions de vie de la communauté de Touguissoury

Pour cette activité, il était question d'appuyer les producteurs locaux pour améliorer leur condition de vie.



Dans ce cas, des filets conventionnels de pêche ont été fournis aux pêcheurs. Les équipements adéquats ont été fournis aux récolteuses d'huitres. Ces matériels vont servir de soutien aux exploitants pour garantir les bonnes pratiques qui favorisent la protection de l'environnement. Ces équipements ont été remis aux bénéficiaires le 21 Mai 2018 à Touguissoury.

f) Élaboration de la convention locale de gestion de l'APAC de Touguissoury

Cette activité a porté sur l'élaboration d'une convention locale. Pour cette activité, une



convention locale a été élaborée. Elle permettra de réglementer la gestion des ressources naturelles de l'APAC avec le soutien de toutes les parties prenantes. Ce document a été vulgarisé à travers des réunions en vue de son adoption. Au cours de l'atelier tenu le 22 Novembre 2018, il a

été validé et signé par toutes les parties concernées. Désormais, cette convention servira à la gestion durable de l'APAC à travers les règles qui y ont été établies par la communauté locale.

Cette activité a été conduite et achevée. Il était question d'offrir à la structure de gestion, des moyens logistiques lui permettant de renforcer la surveillance de l'APAC. Pour ce faire, une barque et un moteur de 25 chevaux ont été offerts à la structure de gestion de l'APAC. Cela a permis à cette structure de mener deux patrouilles de surveillance de la zone protégée.

II. Conservation du chimpanzé Ouest Africain (*Pan troglodytes verus*) en danger critique dans la forêt de saala au Fouta Djallon, Guinée

Financement : Margot Marsh Biodiversity Foundation Global Wildlife / Conservation

Période : 2018

La visite effectuée en 2017 par nos partenaires venus pour l'atelier national d'élaboration du plan national d'action pour la conservation des chimpanzés, a favorisé la mobilisation de fonds au près de Global Wildlife Conservation. Ce montant octroyé à Guinée Ecologie a servi de mettre en œuvre quelques activités visant à encourager l'Association Locale de Conservation de la Nature de Péllel Koura dans la préfecture de Labé. À cet effet nous avons contribué à la construction de l'école dont le village Péllel Koura avait engagé les travaux. Nous avons fourni la toiture, les portes et les fenêtres pour cette école.

Le responsable du bureau régional de Guinée Ecologie à Labé a bénéficié de renforcement de capacité en anglais afin de lui permettre d'être plus opérationnel au niveau national et international.

Une visite de terrain est programmée en début 2019 avec la Direction nationale des eaux et forêts et la Direction générale de l'Office Guinéen des Parcs et réserves. Cette visite permettra de rencontrer et de discuter avec les parties concernées pour le classement de la saala en aire protégée.

III. Célébration de la journée mondiale des oiseaux migrateurs

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) informe et sensibilise sur le besoin de protéger les oiseaux migrateurs et leurs habitats, sur les menaces auxquelles ces oiseaux sont confrontés, sur leur importance au sein de notre écosystème, et sur la nécessité de coopérer au niveau international afin d'assurer leur conservation. Le 10 mai est la date officielle de célébration, mais des activités peuvent également être entreprises autour de cette date, et même à tout moment de l'année



selon la région concernée, afin de prendre en compte les différentes périodes de migrations dans les différentes régions du monde.

Depuis 2012, Guinée Ecologie en collaboration avec des écoles, des Universités, organise des événements dédiés à cet effet. Pour l'année 2018, le Groupe scolaire Sall Wareah de Sonfonia a été porteur de cet événement autour du thème qui est «**Unissons nos voix pour la conservation des oiseaux migrateur**». Ce thème met en évidence l'interdépendance entre les hommes et la nature, autrement dit une planète saine pour les oiseaux migrateurs et pour les hommes.

L'objectif de cette organisation était de sensibiliser et d'informer, maitres, élèves, parents d'élèves sur l'importance de la conservation des oiseaux migrateurs et la nécessité de les protéger.

La célébration de cette journée s'est tenue dans l'enceinte du Groupe Scolaire Sall Wareah autour de trois principales activités qui sont :

III.1 Conférence-débats

III.2 Exposition d'images sur les oiseaux migrateurs

III.3 Observation d'oiseaux ou Birdwatching

II.1 Conférence-débats

Tenue le 27/10/2018 de 9h30-12h00 dans une des salles de classe du groupe scolaire Sall Wareah, avec la participation de plus de 100 personnes, la Conférence-débats a tout d'abord commencé par un discours d'ouverture prononcé par le Directeur de cette école. Le discours d'ouverture a porté sur l'engagement de l'école à coopérer avec Guinée Ecologie dans l'optique de multiplier les activités en lien avec la conservation des oiseaux migrateurs et la Biodiversité dans son ensemble

Après le discours d'ouverture, des thématiques sur les oiseaux migrateurs ont été présentées en PowerPoint sous l'animation de Guinée Ecologie. Ces thématiques portent entre autres sur **l'historique de la JMOM, le concept de la migration et l'importance des oiseaux**. Les présentations ont été marquées par des questions-réponses entre présentateur et participants et suivies de partage des tee-shirts aux élèves ayant répondu aux Quizz.

II.2 Exposition d'images sur les oiseaux migrateurs

Cette étape a consisté à faire connaître aux participants en plein air quelques images des oiseaux migrateurs susceptibles d'être rencontrés en Guinée. Cet exercice a fait l'objet d'échange de savoirs sur les noms locaux et français de quelques espèces migratrices.

II.3 Observation d'oiseaux/ Birdwatching

Pour clôturer l'évènement, une visite d'observation des oiseaux a été organisée le 28/10/2018 sur **l'île Mèngbé** située environ 7 à 8 km de la ville de Conakry. Cette île qui a fait l'objet de la visite, est l'une des zones de la baie de Sangareah qui reçoit quelques colonies importantes d'oiseaux migrateurs chaque année. Au cours de cette visite, les observateurs ont été initiés sur l'utilisation des matériels d'observation (Jumelles, télescope), l'identification des oiseaux à l'aide d'un guide.

Cette visite a permis aux observateurs d'identifier 11 espèces d'oiseaux de statuts confondus sur le site d'observation.

IV. Études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) de Global Alumina Corporation (GAC) et la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG)

a) Étude additionnelle des reptiles et amphibiens au sud du Cogon dans la concession minière de la CBG à Sangaredi

Financement : CBG

Période : Janvier 2018 – Septembre 2018

Dans le cadre du respect des normes et conventions établies entre la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et la Société Financière Internationale notamment la NP6 (signification de NP6) sur la biodiversité, l'ONG Guinée Ecologie a été choisie pour mener des travaux de recherche sur les espèces *Hemidactylus kundaensis*, *Cynisca* spp., *Osteolaemus* cf. *tetraspis*, *Arthroleptis formosus*, *Atrhroleptis* spp., *Phrynobatrachus pintoi*, identifiées prioritaires pour la conservation de la biodiversité selon les critères de l'UICN (signification littérale). Ce projet porte sur l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'extension de la mine de la CBG dans la zone de Sangarédi.

Pour ce faire, Guinée Ecologie a procédé par :

✓ *La sensibilisation des communautés locales sur l'importance des espèces concernées, avec proposition d'un plan de gestion :*

Pendant cette étude, des séances de sensibilisation informelles ont été tenues auprès des communautés locales concernées. Avant les travaux de terrain, l'équipe scientifique avait organisé des échanges avec les communautés pour leur expliquer l'importance des reptiles et des amphibiens en mentionnant les menaces qui pèsent sur ces groupes d'animaux. Au cours des échanges, les communautés ont à leur tour énuméré les causes de ces menaces qui sont entre autre l'agriculture itinérante sur brûlis, les feux de brousse,... et ont proposé des solutions alternatives. Le manque d'espaces cultivables et la non-maîtrise des techniques appropriées encouragent ces communautés à utiliser des méthodes défavorables à la conservation. La crainte des morsures des serpents est à l'origine de leur extermination.

A la fin des sessions, les communautés ont exprimé leur satisfaction et ont montré la volonté de conserver désormais ces espèces car, ces animaux font partie de la nature.

✓ *La caractérisation et la répartition des ces espèces selon leur nombre et leur taille en général, voir même la révision taxonomique de certaines d'entre elles telles que les *Arthroleptis*, *Cynisca* et *Osteolaemus*, dans la partie sud du Cogon.*

Nous avons au total réalisé soixante deux (62) points d'échantillonnages dans des forêts (denses, galerie et ilots) pour une durée totale de quarante cinq (45) jours répartie respectivement en vingt trois (23) pour la période de saison sèche, et vingt deux (22), en saison pluvieuse.

Des inventaires herpétologiques ont été réalisés auprès de vingt sept (27) localités dont dix-huit (18) dans la sous-préfecture de Sangarédi à Boké, et neuf (9) dans la sous-préfecture de Daramagnaki dans Téliélé.

b) Inventaire de la biodiversité avant défrichage dans la concession minière de GAC à Sangaredi

c) *Appui financier de GAC*

d) *Période : Accord cadre de deux ans 2018 – 2019*

Dans sa lettre de mission du 12 Mai 2018 et conformément au contrat N°9110-PGAP618-LCT-00001, GAC a sollicité le support de Guinée Écologie pour différentes tâches liées à la recherche de données, à leur formatage, à leur publication sur GBIF et Boréalys puis à la production de cartes de distribution des poissons d'eau douce et de l'herpétofaune, leur analyse et des recommandations quant aux protocoles de suivi à long terme. C'est dans ce cadre qu'une campagne d'inventaire a été réalisée au mois de juin 2018 pour la recherche des espèces menacées le long de certains cours d'eau de la concession. Ce rapport rend compte de ce mandat réalisé conformément au plan de travail établi à cet effet (annexe 2).

L'objectif de GAC étant d'éviter toute perte d'espèces prioritaire, les inventaires visaient surtout ces espèces. Notez que, dans ce rapport, les définitions suivantes :

- Espèces à priorité de conservation : espèces de la liste rouge VU, CR ou EN
- Espèces prioritaires : espèces identifiées comme prioritaires et associées aux habitats critiques dans le plan de gestion de la biodiversité de GAC
- Espèces menacées : les espèces des deux précédentes catégories.

✓ **Objectifs de la mission**

Les objectifs de la mission sont :

- Retrouver, valider, formater selon deux formats et publier sur GBIF et Boréalys les données recueillis dans le passé dans la concession de GAC et la zone portuaire,
- Accroître les connaissances biologiques sur les poissons et l'herpétofaune dans la concession afin de concevoir un protocole de bio-monitoring,
- Produire une nouvelle carte des zones de protection des cours d'eau.

❖ ***Accroître les connaissances biologiques sur les poissons et l'herpétofaune dans la concession afin de concevoir un protocole de bio-monitoring***

L'inventaire herpétologique et ichtyologique a couvert cinq cours d'eau : Tiouladiwol, Soumbalahoun, Pentoun kendiwole, Thankoumama et Thiankounkaly.

L'équipe Herpétofaune a effectué un inventaire dans les forêts galeries qui a permis de recenser 27 espèces dont 15 Reptiles et 12 Amphibiens. Parmi celles-ci figure *Hemidactylus kundaensis*, un reptile considérée CR selon l'UICN, une espèce prioritaire de GAC. Une autre espèce d'amphibien, *Phrynomantis microps*, qui était jusqu'ici inconnue de la région de Boké a été identifiée par l'équipe. Ces résultats ont abouti à des recommandations en vue de l'élaboration d'un protocole de suivi.

Les occurrences provenant de la présente mission ont été ajoutées aux connaissances antérieures sur l'herpétofaune afin de produire une carte des espèces menacées dans la concession de GAC. Sur cette base, une analyse a été produite afin d'interpréter ces résultats et de produire des recommandations quant à un protocole de suivi à long terme.

L'équipe Ichtyofaune a mené son travail sur différents sites le long de cinq cours d'eau. Elle a réussi une collecte d'espèces de poissons et de crabes. Au total 20 espèces ont été identifiées, parmi lesquelles aucune espèce menacée selon l'UICN ni d'espèces prioritaires de GAC.

❖ *Le formatage des fichiers Boréalis et GBIF*

Ce travail a été réalisé par cinq spécialistes des taxons concernés et un cartographe. Les données formatées concernent des mammifères, des poissons, des reptiles et



amphibiens, des oiseaux et des plantes. En tout, 4872 occurrences ont été extraites des rapports antérieurs, vérifiées et formatées. Elles comprennent des occurrences concernant 177 poissons, 3569 oiseaux, 252 mammifères, 656 plantes et 149 reptiles et 69 amphibiens. Ces données ont été transmises au COSIE pour publication au GBIF. Après nettoyage et conformément à l'exigence du serveur Boréalis, certaines occurrences retenues par GBIF (espèces synonyme, espèces ayant été

identifiées qu'au niveau genre) ont été éliminées de Boréalis. Le reste a été intégré à la base de données Boréalis de GAC sous la forme de 4859 activités et 307 stations. Cela a occasionné une légère différence en les deux bases de données.

Quelques 5 cartes ont été produites :

1. sites d'échantillonnage de la présente mission de terrain,
2. zones de protection,
3. deux cartes de distribution des espèces menacées dans la concession de GAC (Poisson et herpétofaune).
4. Tête de source de la concession

V. Renforcement de capacité en matière de suivi et de la conservation de la biodiversité

Cette année, Guinée Ecologie a contribué au renforcement de capacité des jeunes cadres des sociétés minières notamment GAC et CBG et des jeunes diplômés en stage à Guinée Ecologie dans le domaine de la biodiversité et quelques organisations non gouvernementales.

La première formation a concerné la CBG. Cinq (5) techniciens biodiversités de cette société ont été formés en suivi de l'herpétofaune et de l'ornithologie. 40 autres cadres de la même société ont reçu des connaissances en capture de serpents afin d'éviter de les tuer inutilement.



La deuxième a regroupé des ONG travaillant avec GAC et des jeunes diplômés en stage à Guinée Ecologie. Les thématiques suivantes ont été abordées : les services écosystémiques, l'utilisation du GPS, la typologie des habitats, les formulaires de récolte et d'enregistrement des données, les terminologies liées à la biodiversité. Quelques 25 personnes issues y ont pris part.

En collaboration avec le projet COMBO, 10 jeunes ont suivi le stage pratique sur quatre taxons de la biodiversité. ils étaient repartis en groupe de quatre pour certains et deux pour d'autres dans les différents taxons.

VI. Communication :

Ces dernières années, l'auto évaluation a prouvé que Guinée Ecologie manque de stratégie de communication pour lui permettre de favoriser la visibilité de ses activités. C'est dans ce cadre qu'en 2016, la fondation Arcus a appuyé l'organisation pour l'élaboration de cette stratégie. C'est ce qui lui a permis en 2018 de produire plusieurs supports de communication sur ses activités. Nous pouvons alors constater la réalisation d'une émission télévisée à la RTG, des panneaux de visibilité, des affiches et dépliants ont été conçus, des t-shirt, etc. Un site web a aussi été conçu. La création et l'animation de la page facebook ont favorisé enregistré plus de deux mille visiteurs.

VII. Conclusion :

L'année 2018 a été marquée d'un succès dans l'atteinte des objectifs fixés dans notre plan stratégique. En plus de nos projets, nous avons contribué à plusieurs activités de nos partenaires à travers des ateliers et élaboration des projets et stratégies. À titre d'exemple, nous avons la conception de la note conceptuelle et du document de préféabilité du projet de gestion durable des forêts au nord ouest de la Guinée pour une résilience des communautés au changement climatique. C'est un projet porté par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts grâce à l'appui technique et financier du Forum des Nations Unies sur les Forêts. À travers le projet COMBO dont Guinée Ecologie est partenaire, nous avons participé à l'élaboration de la stratégie nationale pour la compensation des impacts sur la biodiversité et des écosystèmes.

Comme d'autres faits qui ont marqués cette année, il y a l'adhésion de Guinée Ecologie au consortium mondial des APAC¹ à l'issue de la quelle elle a pu participer à la première

¹ Aire du Patrimoine Autochtone et Communautaire

assemblée générale Afrique du consortium tenue à Bisoftu en Éthiopie. Cette participation a permis à l'organisation de présenter sa contribution et sa vision quant à la promotion de la conservation de la biodiversité à travers les pratiques traditionnelles et culturelles respectueuses de l'environnement.